

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-DREZERY

Séance du 18 décembre 2025

Membres du Conseil Municipal : 23

Présents : 19

Votants : 23

Absents : 4

Procurations : 4

L'an deux mille vingt-cinq et le dix-huit décembre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme GALABRUN-BOULBES Jackie, Maire de Saint-Drézéry.

Présents :

Mme GALABRUN-BOULBES Jackie, M. LE BLEVEC, Mme SIRVEN Françoise, M. DACHEUX Jean-Philippe, Mme HOUVENAGHEL-DEFOORT Géraldine, M. LAVIE Richard, Mme BIGLIONE-KAPLANSKI Marion, M. DEBARGE Francis, M. SALVADOR Daniel, M. MERCIER Philippe, Mme REYREAU Peggy, Mme TROCELLIER-BERGER Agnès, Mme JACQUEMIN Monique, Mme FERRERES France, M. FOURNEAU Julien, M. CAPELLI Fabrice, M. JULIEN Eric, M. Didier BELLOC, Mme Marie-Hélène BAECKEROT

Procurations :

M. DI NATALE Paolo donne procuration à M. LE BLEVEC Loic

M ARNAUD Hervé donne procuration à Mme SIRVEN Françoise

Mme ARNAUD Sandrine donne procuration à M. JACQUEMIN Monique

Mme LEOTARD Hélène donne procuration à Mme BIGLIONE-KAPLANSKI Marion

Objet : FINANCES – BP 2026

M. Lavie, adjoint aux finances, propose aux membres du conseil municipal le projet de budget primitif pour l'année 2026.

Ce budget a fait l'objet d'une validation par la commission Finances le 1^{er} décembre 2025.

La loi NOTRe prévoit une présentation brève et synthétique des informations financières essentielles de la commune, qui est présentée en séance et est jointe à la présente délibération.

Ce budget 2026 est voté dans un contexte d'incertitude économique, et sans reprise des résultats de l'exercice 2025 aussi, le recours à l'emprunt sert de variable d'ajustement des recettes (l'emprunt sera ensuite diminué lors de la reprise du résultat de 2025).

Note sur le BP 2026

L'article L2313-1 du CGCT prévoit une présentation brève et synthétique des informations financières essentielles de la commune.

Éléments de contexte

L'année 2026 devrait être marquée par un contexte national et international toujours incertain et de baisse voire arrêt des subventions de nos partenaires qui impacte les habitants et les collectivités locales.

Pour la commune, il faut continuer de faire face à ces contraintes avec la nécessité de maintenir le niveau d'auto-financement de la commune (maîtrise des dépenses courantes et de personnel).

Au niveau de l'investissement, 2026 verra la fin des travaux de l'extension du groupe scolaire et la réalisation des travaux de restauration de l'ancien Hôtel de ville.

Les priorités du budget 2026

➤ Les modalités d'élaboration du budget 2026 ont été maintenus ; nous sommes partis des dépenses essentielles et réelles pour construire le budget au vu des contraintes présentes et à venir.

➤ Faire face au coût de l'énergie

Nous sommes partis sur une prévision de hausse de 2% des dépenses liée à l'augmentation des surfaces de bureau. Mais compenser par une baisse du coût de l'électricité et une hausse de la TVA sur l'abonnement.

Poursuite de la mise en œuvre du plan de sobriété énergétique

Nous poursuivons les travaux et actions de sensibilisation et d'écogestes qui devraient nous permettre de limiter cette hausse.

➤ Des coûts de services maintenus maintenu au niveau de 2025 malgré l'inflation.

➤ Maintenir le résultat de la section de fonctionnement pour maintenir la capacité d'auto-financement, CAF nette

L'excédent de fonctionnement doit être situé autour de 400 000 € pour couvrir les petits travaux d'investissement et les annuités des emprunts.

➤ Poursuivre la **maîtrise des dépenses de fonctionnement** tout en gérant les augmentations d'usagers sur les différents services

- les secteurs scolaires, périscolaires et extrascolaires
- les services à la population (mairie, bibliothèque...).

➤ Poursuivre le travail d'analyse réalisé en 2025 sur les **recettes** liées aux produits des services et aux impôts, et les renégociations des contrats de prestations

➤ Housse des recettes fiscales de 4% (recettes perçues en 2025).

➤ En investissement

- Poursuite et fin des travaux d'évolution du groupe scolaire
- Travaux de restauration de l'ancienne mairie
- Achat d'un véhicule de service, toiture de la Maison des associations...

Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement

1. La section de fonctionnement

Montant des recettes et des dépenses : **2 913 910 €**

(budget 2025 voté en décembre 2024 de 2 787 052 € soit + 126 858 € en dépenses et en recettes, et si on compare au BP 2025 agrégé : baisse de 4,6 % au total)

Les éléments significatifs sur les dépenses de fonctionnement :

- La maîtrise des dépenses de charges de gestion courante (chapitre 11) tout en tenant compte :
- Des prestations de services en hausse (hausse tarif comme prime d'assurance, bus du savoir ...)
- Equilibrer la section / aux recettes sans attendre le résultat de 2025 et poursuivre notre objectif d'améliorer notre capacité d'autofinancement

Chapitre 011 - Les charges à caractère général :

1 025 554,60 €

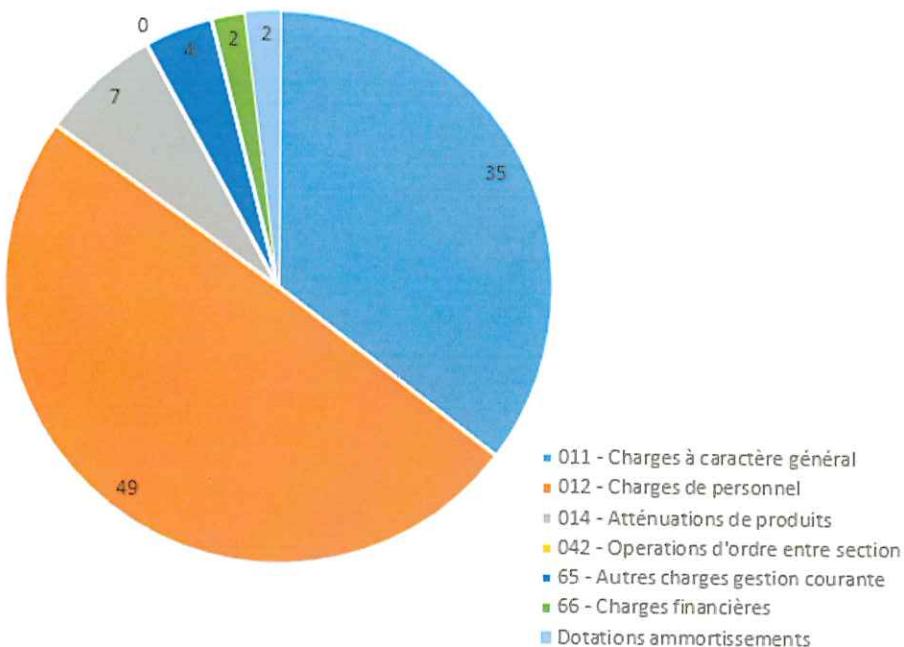
(1 027 262,13 € au BP 2025 voté en décembre 2024)

- La maîtrise des dépenses de personnel (chapitre 12) tout en tenant compte de :
 - Revalorisations salariales et avancement carrière des agents
 - La protection sociale complémentaire des fonctionnaires et la participation à la mutuelle
 - L'augmentation du taux de la CNRACL de 3 points
 - La hausse de la prime d'assurance

Chapitre 012 - Les charges de personnel :

1 440 000 € (1 390 000 € au BP 2025 voté en décembre 2024 et 1 440 421 au BP 2025 agrégé)

- **Chapitre 014 – Atténuation de produits**
200 000 € (195 000 € au BP 2025 voté en décembre 2024)
 - ↳ Hausse dynamique AC 3M
- **Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante**
125 555 € (115 985 € au BP 2025 voté en décembre 2024 et 127 485 € au BP agrégé)
 - ↳ Correction redevance déchets 3M
 - ↳ Subvention CCAS maintenue
- **Chapitre 66 – charges financières**
65 362,40 € (49 695,87 € au BP 2025 voté en décembre 2024)
 - ↳ Prévision avec nouvel emprunt de 800 000 €
- **Dotation aux amortissements**
56 799 €



Les éléments significatifs sur les recettes de fonctionnement :

- **Produits et services**

355 100 (360 800 € au BP 2025 voté en décembre 2024)

- ↳ Changement d'affectation des recettes antenne téléphonie au chapitre 75 (11 700 €)
- ↳ Changement d'affectation des recettes padel au compte 7063

- **Impôts et taxes**

2 039 610 € (1 935 110 € au BP 2025 voté en décembre 2024)

- ↳ Augmentation des recettes des impôts liée aux bases

- **Dotations et participations**

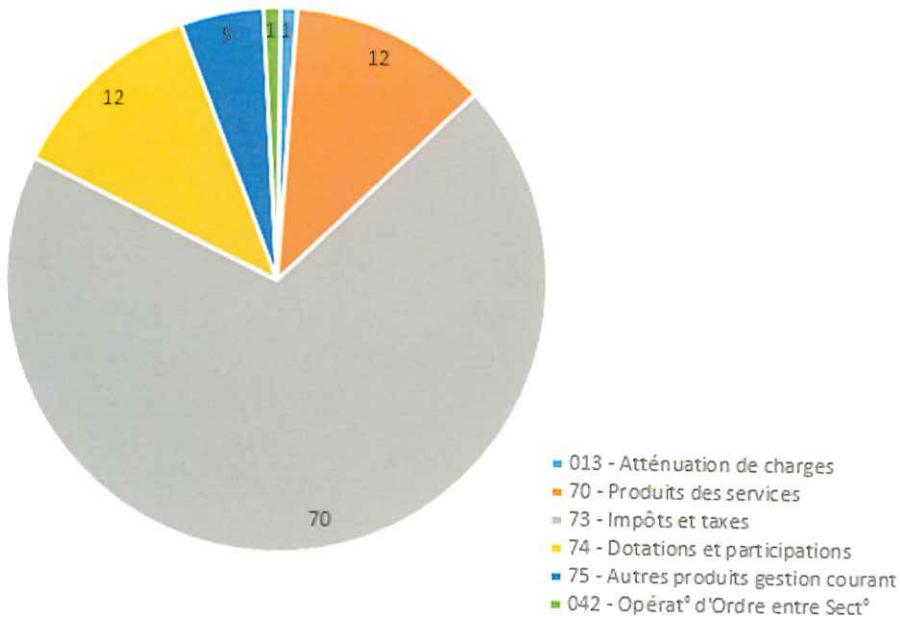
349 200 € (373 300 € au BP 2025 voté en décembre 2024)

- ↳ Prudence sur ces recettes en attendant les notifications 2026

- **Autres produits de gestion courante**

140 000 € (70 000 € au BP 2025 voté en décembre 2024)

- ↳ Loyer antenne réaffecté et remboursement de la cantine à 1 €



2. La section d'investissement

Les éléments significatifs sur les dépenses d'investissement : 2 647 011,72 €
(1 981 512,79 € au budget 2025 voté en décembre 2024)

- Ce budget prend notamment en compte :
 - Etudes : 105 000 €
 - La fin des travaux d'évolution du groupe scolaire 1 390 000 €
 - Fonds de concours pour la réfection du chemin des Azerolles / Mas de Bizard et d'un premier tronçon du chemin de la Lavande, et la participation communale à trois PUP : 206 000 €
 - Ancienne mairie : 370 000 €
 - Toiture de la Maison des associations : 100 000 €
 - Vidéo protection, économie d'énergies, écoles, chemin de Gortin, parc, divers ... : 130 000 €
 - Remboursement d'emprunt : 154 822 €

Certains investissements comme les jardins partagés et les toitures photovoltaïques ont été reportés à 2027 pour permettre la recherche de financements complémentaires.

La recette s'équilibre avec des subventions, le FCTVA et un emprunt réel de 800 000 €.

Les éléments significatifs sur les recettes d'investissement

- ✓ FCTVA : 140 000 €
- ✓ Recettes : subventions d'investissements : 659 250 €
- ✓ Besoin de financement : 1 775 962.72 €. Ce montant sera réduit à 800 000 € d'emprunt lors du budget supplémentaire avec le résultat de l'exercice 2025 estimé à un peu moins de 1 000 000 €.

Perspectives

Notre objectif de CAF (capacité d'autofinancement) doit se situer aux environs de 400 000 €. L'année 2026 sera encore une année de vigilance sur les dépenses pour maintenir ce niveau de CAF.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- APPROUVE le Budget primitif 2026 annexé
- DONNE POUVOIR à Mme la Maire pour signer tout document relatif à cette affaire.

Pour copie conforme



La Maire,
Jackie GALABRUN-BOULBES

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture de l'Hérault

le 22/12/2025

Et publication ou notification le 23/12/2025